

Le 29 novembre 2022,

ETUDE DE REFONTE DE LA CARTE SCOLAIRE DE VEXIN-SUR-EPTE POUR LA RENTREE 2023

Depuis plusieurs années maintenant, l'Education Nationale nous alerte sur une régulière baisse d'effectifs dans nos 7 sites scolaires. Contrainte d'assurer une équité territoriale au niveau national, l'Education Nationale projette d'ores et déjà plusieurs fermetures de classes pour la rentrée 2023, fermetures qui impacteraient les classes isolées comme les groupes scolaires. L'Education Nationale nous informe que ces éléments seront affinés début décembre et consolidés en février.

Constat :

- Tourny :
 - Actuellement 251 élèves répartis sur 12 classes tous niveaux (4 maternelles et 8 élémentaires)
 - 220 élèves en prévisionnel 2023
- Ecos :
 - Actuellement 230 élèves répartis à Ecos en 4 maternelles, 1 CP, 2 CE1/CE2 et 1 CE2/CM1 à Bus-Saint-Rémy, 1 CM1/CM2 à Civières et 1 CM2 à Fours-en-Vexin
 - 227 élèves en prévisionnel 2023
- Fourges :
 - Actuellement 71 élèves répartis sur 4 classes tous niveaux (1 maternelle en triple niveaux et 3 classes double niveaux CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2)
 - 64 élèves en prévisionnel 2023
- Regroupement scolaire Panilleuse/Mézières-en-Vexin :
 - Actuellement 40 élèves répartis en 2 classes (1 MS/GS et 1 CE2/CM1) à Panilleuse pour 101 élèves au total sur le regroupement (effectif annoncé par l'Education Nationale) ;
 - 37 enfants domiciliés à Panilleuse pour 2023 contre 48 en 2022 et annonce de baisse d'effectifs à Mézières-en-Vexin également pour 2023

L'Education Nationale s'appuie sur des ratios pour décider de fermetures de classes : en dessous de 24 élèves, une classe peut être fermée pour augmenter les effectifs moyens. Actuellement, le nombre d'enfants par classe dans nos écoles est toujours inférieur à cette norme et la baisse qui se poursuit conduira l'Education Nationale à fermer des classes :

- Ratio de Tourny : en 2022, 20,91 élèves par classe pour un prévisionnel 2023 de 18,33.
- Ratio d'Ecos : en 2022, 23 élèves par classe pour un prévisionnel 2023 de 22,2.
- Ratio de Fourges : en 2022, 17,75 élèves par classe pour un prévisionnel 2023 de 16.

- Ratio de Panilleuse : en 2022, 20,2 élèves par classe pour un prévisionnel 2023 de 18,5 si Mézières-en-Vexin ne perdait pas d'élèves.

Ces dernières données chiffrées ont été établies en concertation avec les services de l'Education Nationale ce mardi 29 novembre.

Face au constat et aux menaces de fermetures appuyées, les élus ont souhaité s'emparer du sujet pour ne pas subir les décisions de l'Education Nationale. Inquiète de cette tendance ayant déjà conduit à des fermetures de classes, la commune de Vexin-sur-Epte travaille pour en assurer la limitation des impacts sur le territoire. L'équipe municipale comprend et s'associe aux inquiétudes de chacun quant aux perspectives de fermetures des écoles dans les villages. Comme les élus s'y sont engagés, ils assureront, quoi qu'il en soit, avec les habitants, le maintien d'un équipement public type maison de village avec de petits équipements de loisirs et de convivialité dans chaque village. Le lien de proximité est un enjeu fort pour notre territoire rural et la commune mettra tout en œuvre pour y contribuer malgré les fermetures d'écoles éventuelles.

La commune anticipe donc les décisions de l'Education Nationale à venir et étudie une réforme de la carte scolaire de Vexin-sur-Epte avec pour objectifs de :

- Accueillir les écoliers dans des complexes scolaires de qualité
- Améliorer le rythme de vie de l'enfant en réduisant la durée de transports journaliers et notamment en supprimant les trajets en bus sur les temps de pause déjeuner (certains enfants empruntent les transports scolaires jusqu'à 45min le matin et le soir, en plus de la pause méridienne)
- Offrir à chaque enfant le bénéfice d'équipements sportifs à niveau
- Conforter et développer les activités sur le temps périscolaire du midi et étudier avec les enseignants la mise en place d'une aide aux devoirs sur le temps périscolaire du soir
- Accompagner la stabilité de scolarité au sein d'un site unique pour chaque élève
- Assurer la sécurité des enfants et du personnel enseignant en évitant toute classe isolée

A la rentrée 2023, en fonction des décisions à venir de l'Education Nationale, les enfants de Vexin-sur-Epte pourraient ainsi être scolarisés dans les groupes scolaires de :

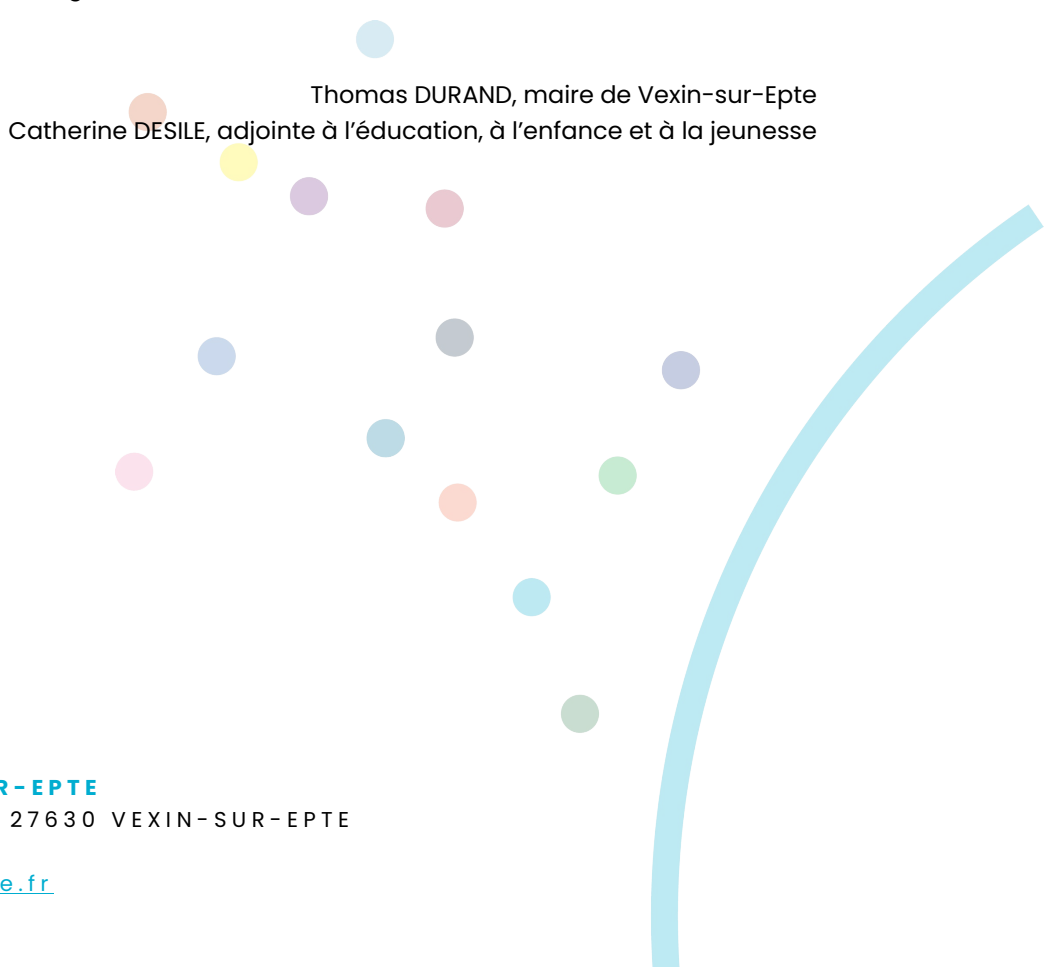
- Ecos, avec ses 7 classes sur site et la 8e classe si nécessaire à Bus-Saint-Rémy, dont la mutation est programmée pour 2025 par la rénovation-extension de l'école existante, la construction d'un restaurant scolaire et d'un bâtiment périscolaire et d'accueil de loisirs, en plus des équipements sportifs et de la bibliothèque
- Fourges, qui dispose d'un nouveau restaurant scolaire depuis 2020 et dont le dortoir a été amélioré cette année, accueillant un lieu périscolaire et disposant d'équipements sportifs et d'une bibliothèque qui profite à l'école ; des travaux de rénovation énergétique seront réalisés en 2023
- Tourny, bâtiment neuf et innovant avec restauration scolaire, créé en concertation avec l'équipe enseignante, et bénéficiant d'un gymnase, d'une médiathèque et d'un lieu d'accueil périscolaire

- Panilleuse, école en regroupement avec Mézières-en-Vexin, reste en discussion quant à son devenir ; tout doit être mis en œuvre pour éviter la classe isolée qui conduirait in fine à sa fermeture par l'Education Nationale et reste source d'insécurité pour les enfants comme le personnel enseignant

Le maire et l'équipe municipale vont à la rencontre des habitants, poursuivent la concertation, dialoguant ainsi avec les parents d'élèves et les tenant informés des étapes décisionnelles avec l'Education Nationale.

Si la carte scolaire devait être révisée in fine en raison de fermetures de classes, afin de faciliter la transition des élèves vers leurs nouveaux sites scolaires, l'adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse se tiendrait à la disposition de chaque parent, notamment en cas de demande d'école alternative au sein de Vexin-sur-Epte. En particulier, il serait proposé aux enfants qui entreront en CM2 à la rentrée prochaine de finir leur scolarité en primaire avec leurs camarades. De même, les sites périscolaires sont à l'étude.

Cette démarche permettrait alors de consolider les classes dans les sites les mieux adaptés, d'accueillir tous les écoliers dans des établissements dimensionnés pour le périscolaire du matin et du soir sans discontinuer et de favoriser le bien-être de chacun d'entre eux, tout en accompagnant de nouveaux projets pédagogiques et notamment sportifs. La commune a massivement investi ces dernières années dans les équipements scolaires et périscolaires et continuera, tous les enfants de Vexin-sur-Epte seront assurés de bénéficier des meilleures conditions d'accueil pour l'enseignement.



Thomas DURAND, maire de Vexin-sur-Epte
Catherine DESILE, adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse